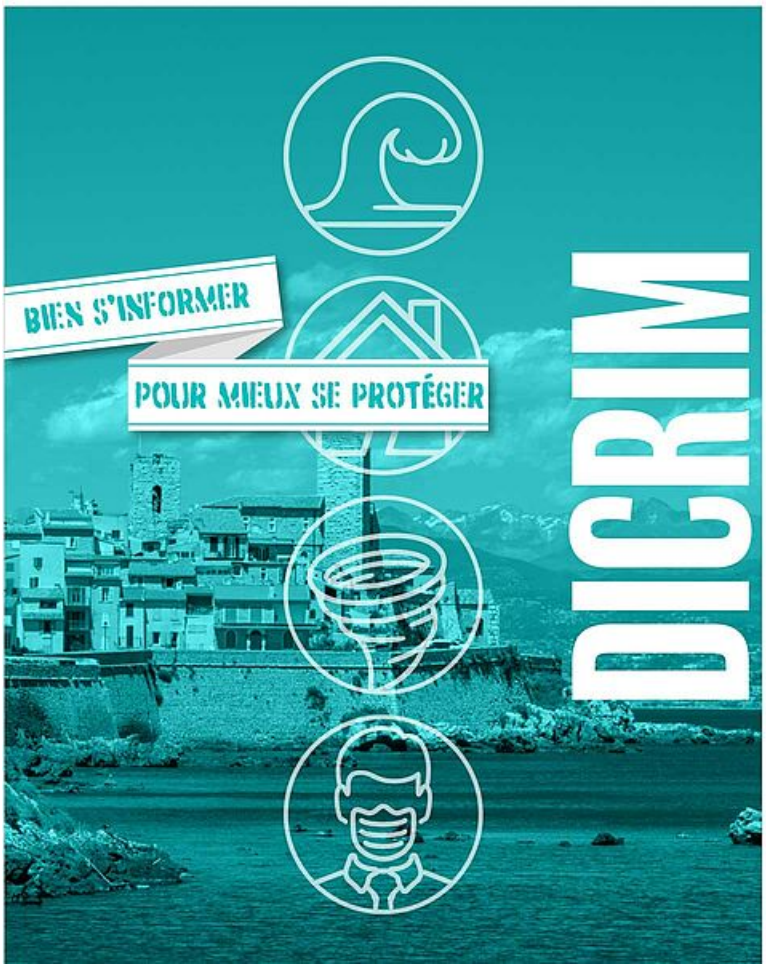
LE D.I.C.R.I.M

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mieux préparés, mieux informés, vous serez en mesure d'agir en cas de problème et d'aider vos proches.

Le DICRIM informe les citoyens des risques naturels et technologiques auxquels est soumis la commune. Il indique en outre les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en oeuvre ainsi que les moyens d'alerte en cas de vigilance et d'un risque.
Dans ce document, vous trouverez des informations relatives aux principaux risques naturels et technologiques qui peuvent se produire à Antibes Juan-les-Pins, les mesures prises par la commune ainsi que les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte.

CONSULTEZ LE CI-DESSOUS



Le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) dans les Alpes-Maritimes est un des piliers de l'information préventive. Ce document, à destination de la population, répertorie :

- l'ensemble des risques existants sur le territoire du département
- les mesures prises pour les prévenir
- les actions prévues pour y faire face
- les gestes et les comportements qui protègent et qui sauvent

Consultez le ici

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes